



Koekelberg, le 13 mars 2020

Aux parents des élèves  
des écoles fondamentales  
communales

Information relative au passage en phase fédérale et aux mesures additionnelles prises face à la pandémie de Coronavirus

Chers parents,

L'évolution de la propagation du coronavirus est évaluée au jour le jour. Le Conseil National de Sécurité (CNS) a décidé de renforcer le dispositif existant par des nouvelles mesures afin de ralentir la propagation de l'épidémie.

Nous passons en phase fédérale de gestion de crise, ce qui veut dire que toutes les décisions seront prises au niveau fédéral par la Première ministre, les ministres compétents et les ministres-présidents.

Ces mesures seront d'application à partir du **vendredi 13 mars minuit jusqu'au vendredi 3 avril 2020 inclus**. Comme précédemment, l'évolution de la situation continuera à être évaluée au jour le jour.

Concernant les écoles, les mesures suivantes seront d'application :

- les leçons sont suspendues
- il sera organisé une garde d'enfant **UNIQUEMENT** :
  - pour les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité (sécurité publique : policier, gardien de la paix, pompier ou magistrat)
  - pour les enfants dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par les personnes âgées

Afin de respecter la conformité de ces mesures, nous vous demandons de nous fournir une attestation de votre employeur dans les 2 situations suivantes :


- vous exercez une fonction en lien avec les soins de santé, le personnel médical ou les départements d'autorité (sécurité publique)
- vous travaillez, vous n'avez pas la possibilité de faire du télétravail (à préciser par l'employeur) et vous atteste sur l'honneur que vous n'avez pas d'autres solutions de garde que les grands-parents

Si vous ne correspondez pas aux conditions décidées par le CNS, l'école ne pourra pas accepter votre enfant.

Afin que vos enfants puissent continuer à travailler pendant cette longue période, chaque titulaire a remis ce jour aux élèves les consignes pour les exercices à réaliser : dossiers ou livrets remis ou exercices en ligne avec communication du site propre aux classes concernées.

Enfin, nous rappelons que les mesures d'hygiène de base restent d'actualité, à savoir le fait de se laver les mains avec du savon, tousser et éternuer dans son coude et éviter les contacts rapprochés. Si vous avez le moindre doute, vous êtes invités à consulter votre médecin. Chacun doit contribuer à limiter la propagation du virus.

Nous sommes conscients des difficultés que cette situation exceptionnelle génère, mais nous comptons sur la solidarité de chacun d'entre vous.



Le Bourgmestre  
Ahmed LAAOUEJ